

Aide à la recherche de solutions pour le maintien dans l'emploi

AGEFIPH

Présentation du dispositif

L'aide a pour objectif de permettre le maintien dans l'emploi d'une personne handicapée menacée dans son emploi en raison de l'inadéquation entre son handicap ou son état de santé et sa situation de travail.

Elle est prescrite par le conseiller Cap emploi.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

Entreprises éligibles

L'aide financière s'adresse à :

- tout employeur d'une personne handicapée pour lequel le médecin du travail atteste que le handicap, son aggravation ou une évolution du contexte de travail entraînent des conséquences sur l'aptitude à occuper le poste de travail,
- tout travailleur indépendant handicapé détenteur d'un avis médical indiquant les difficultés à poursuivre l'activité du fait de l'aggravation ou de la survenance du handicap.

Pour quel projet ?

Dépenses concernées

Cette aide finance les frais occasionnés par l'étude de solutions pour maintenir l'emploi : réunion, temps de concertation, etc.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La subvention est forfaitaire et son montant est de 2 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

Auprès de quel organisme

La demande doit être effectuée par l'employeur employeur ou la personne concernée directement si elle a un statut de travailleur indépendant.

La demande peut se faire par voie postale fait auprès de la Délégation régionale Agefiph la plus proche ou via le formulaire en ligne de l'organisme.

Éléments à prévoir

Les éléments à transmettre pour la demande :

- le titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou demande en cours,
- un relevé d'identité bancaire du destinataire de la subvention,
- le formulaire de prescription complété et validé par un conseiller Cap emploi, cacheté et signé par l'employeur.

Quel Cumul possible ?

L'aide est cumulable avec les autres aides de l'Agefiph.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - › Personne en situation de handicap

Organisme

AGEFIPH

- **Accès aux contacts locaux**
Téléphone : 0 800 11 10 09
Web : www.agefiph.fr/...

Liens

- [Formulaire en ligne de dépôt de demande d'aide financière](#)

Fichiers attachés

- [Dossier de demande d'intervention](#) (11/03/2021 - 0.99 Mo)